



Murray G. Coleman

Associé

T : 403.298.3336 / C : colemanm@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de la Saskatchewan, B.Ed.,
1986

Université de Calgary, LLB, 1995

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 1996

Murray est chef du groupe de pratique franchise du cabinet et co-chef du groupe de l'industrie agroalimentaire, alimentaire et boisson.

La pratique de Murray se concentre sur les transactions commerciales, le droit des affaires, les fusions et acquisitions de sociétés privées, les questions bancaires et de franchise. Il conseille des clients sur des questions relatives au financement, aux opérations garanties, aux conventions d'achat d'actifs et d'actions ainsi qu'à la structuration et à l'organisation d'entreprises. Murray a siégé au conseil d'administration d'un certain nombre de conseils d'administration nationaux et internationaux publics et privés et continue de travailler au conseil d'administration.

Murray exerce une pratique de fusions et acquisitions privées très occupée agissant sur des contrats d'achat d'actifs et d'actions allant de moins d'un million de dollars à des dizaines de millions. Il agit pour des sociétés de capital-investissement du côté de l'achat et pour des clients qui vendent leurs entreprises à des partenaires stratégiques, des concurrents ou des sociétés de capital-investissement.

Murray représente des clients du secteur de l'agroalimentaire, de l'alimentation et des boissons, représentant des clients, notamment des producteurs de bovins et de porcs, des fabricants d'aliments pour animaux de compagnie, des détaillants d'aliments et de boissons et des brasseries. Murray est membre de l'American Agricultural Law Association.

Pour les franchiseurs et les franchisés, Murray conseille sur les questions relatives aux structures de franchise, au respect de la législation sur les franchises, à la négociation et à la préparation des contrats de franchise, ainsi qu'aux litiges et litiges en matière de franchise. Murray est membre de l'Association canadienne de la franchise et de l'American Bar Association Forum on Franchising.

